



23 rue Pasteur 77510 REBAIS
Tél. 01.64.04.51.37-Fax. 01.64.20.92.21
E-mail. accueil@s2e77.fr

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 077-200087021-20250929-2025_DCS_028-BF

Délibération N° 2025-028

Date de convocation : 19 Septembre 2025

Nombre de délégués en exercice : 132

Nombre de délégués présents : 78

Nombre de suffrages : 79

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-neuf septembre, à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Commune de Maison Rouge (77370), sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente,

Présents :

Communauté de Communes des deux Morin :

BEAUJEAN Serge, titulaire – BONTOUR Thierry, titulaire – CHERON Emmanuel, titulaire – DE VESTELE Philippe, titulaire – DERVIN José, titulaire – EUGENE Jean-Baptiste, titulaire – FRISSON Thierry, titulaire – GILBIN Catherine, titulaire – LEGRAND Michel, titulaire – LUQUOT Gil, titulaire – PAIX Josiane, titulaire – RAHAULT Sébastien, titulaire – TALFUMIER Daniel, titulaire – THOMINET Nicolas, titulaire – VAN DER SCHUEREN James, titulaire – GOBINOT José, suppléant – LEMAIRE Alain, suppléante – VANCOILLIE Jacky, suppléant –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CALUCH Laurent, titulaire – DOMARD Muriel, titulaire – DUBECQ Dominique, titulaire – HIERNARD Thierry, titulaire – HUBERT Joël, titulaire – BERTHEAU Florence, suppléante – BOUCHASSON Dominique, suppléant – JACQUEMINET Joël, suppléant – KURAS Leslie, suppléant –

Communauté de Communes du Provinois :

BANNE Pascal, titulaire – BLANCHARD Flavien, titulaire – BOURDON Louis, titulaire – CANAPI Marie-Pierre, titulaire – CAUMARTIN Pierre, titulaire – COGNYL Gérard, titulaire – CRAPART Claire, titulaire – DAVY Jérôme, titulaire – de BISSCHOP Bertrand, titulaire – FABRE Dominique, titulaire – FASSELER Philippe, titulaire – LEBAT Patrick, titulaire – MAZZUCHELLI Olivier, titulaire – PANNIER Michèle, titulaire – PELLICIARI Bruno, titulaire – PERNEL Fabien, titulaire – PERRIN Catherine, titulaire – PIERRU Hugo, titulaire – SIMONY Jacques, titulaire – VOISEMBERT Pierre, titulaire – DELPUECH Laurent, suppléant – WALLE François, suppléant –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHACHEAU Francis, titulaire – CHAPLOT Jean-Luc, titulaire – DELETTRE Isabelle, titulaire – DORMION Jean-Claude, titulaire – FORET Sylvie, titulaire – FORGET Michel, titulaire – GAUCHER Olivier, titulaire – GAY Colette, titulaire – GIMENO Isabelle, titulaire – JAMBUT Gérard, titulaire – KLEINRICHERT Patrice, titulaire – LAMOTTE Xavier, titulaire – LEGENDRE Isabelle, titulaire – LEMORE Christine, titulaire – LUCE Laure, titulaire – MARTIN José, titulaire – PATUREAU Pascal, titulaire – PODOROJNIY Anastasia, titulaire – RAY Daniel, titulaire – SAINT-CENE Christine, titulaire – SAUNIER Denis, titulaire – SIMON Dominique, titulaire – TALBOURDET Dominique, titulaire – TAUSTE Pedro, titulaire – THIENARD Gérard, titulaire – VERRIER Didier, titulaire – BALLAGUET Jean-Pierre, suppléant – FABRY Marc, suppléant –

Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia, titulaire –

Commune de Vanville :

LABATUT Jean-Luc, titulaire –

Commune de Saint Just en Brie :

Excusés :



Communauté de Communes des deux Morin :

CLAY Déborah, titulaire – DESSOLES Mélina, titulaire GUIGNIER Marie-France, titulaire – JORAND Michel, titulaire –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

FARIVAR Parastou, titulaire – GUILLETTE Christine, titulaire – SALA Patrick, titulaire –

Communauté de Communes du Provinois :

BONTOUR Alain, titulaire – BOULET Christine, titulaire – BOULLOT Alain, titulaire – CHARPENTIER Cécile, titulaire – GALAND Yvette, titulaire – MARCHAND François, titulaire – NAVARETTE Antonio, titulaire – PERRINO Fabien, titulaire –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

De ROUX Julie, titulaire – JOUNIAUX Olivier, titulaire – MENARD Sophie, titulaire – ROUSSEL Véronique, titulaire –

Commune de Vieux Champagne :

Commune de Vanvillé :

Commune de Saint Just en Brie :

Absents :

Communauté de Communes des deux Morin :

BERTHOMIER Gérard, titulaire – CASSAGNE Philippe, titulaire – CHAMPENOIS Christian, titulaire – GRENET-LAFFONT Denis, titulaire – LEGROS Lionel, titulaire – MONBEIG Pierre-Dominique, titulaire – OUVRE Michel, titulaire – PEIGNOT Pierre, titulaire – PHILIPPE Jean-Marie, titulaire – PRON Philippe, titulaire – THIEBLEMONT Gilles, titulaire –

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BRODARD Yves, titulaire – CARLIER Dominique, titulaire – COIBION Frédéric, titulaire – ESCULIER Dorys, titulaire – GELSUMINI Patrick, titulaire – GOBARD Éric, titulaire – LEMAIRE Ingrid, titulaire – VAN LANDEGHEM Jean-Marie, titulaire – VITTI Jean-Charles, titulaire –

Communauté de Communes du Provinois :

AGNUS Didier, titulaire – ARTHUR Olivier, titulaire – BAALI CHERIF Cherifa, titulaire – BACHELET Stéphane, titulaire – BONICI Claude, titulaire – CLAUSS Georges, titulaire – de MEULENAERE Alexandre, titulaire – HOTIN LETANG Julie, titulaire – LEFEVRE Christophe, titulaire – MILLET Jérôme, titulaire – VICQUENAUULT Nadège, titulaire –

Communauté de Communes du Bassée Montois :

CARRASCO Alain, titulaire – FASSIER Delphine, titulaire – FLAMEY Francis, titulaire – FLON Martine, titulaire – LABONNE Bernard, titulaire – LAWSON Latevi, titulaire – LETERRIER Carine, titulaire – POULAIN Michel, titulaire – QUÉRÉ Catherine, titulaire – REMBLIER Stéphane, titulaire – SIVANNE Evelyne, titulaire – VILLIERS Nadine, titulaire –

Commune de Vieux Champagne :

Commune de Vanvillé :

Commune de Saint Just en Brie :

MAROT Aymeric, titulaire –

Pouvoirs :

MICHELOT Bernard, titulaire à CRAPART Claire

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT, M. MOUMAS

Secrétaire de Séance :

Objet : N° 2025- 028 Budget supplémentaire 2025 Régie SNE 77

Vu le vote du budget primitif sans la reprise des résultats de clôture au 31/12/2024.

Vu la nécessité de reprendre les restes à réaliser s'élevant à 54 446,57 € en dépenses

Vu l'affectation des résultats votée par délibération 2025-021 comme ci-dessous :

AFFECTATION DES RESULTATS 31/12/2024	
1068	150 346,84
Report 002 (Section Fonctionnement)	1 249 455,08
Report 001 (Section Investissement)	-95 900,27
Total	1 303 901,65

Vu la situation budgétaire de certains articles et chapitres,

Vu le projet de budget supplémentaire envoyé en amont du comité syndical

Vu la proposition de budget :

Le budget supplémentaire s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- Section de fonctionnement : 1 259 955,08 €
- Section d'investissement : 1 294 301,92 €

Soit un total de 2 554 257,00 €

Et porte le budget total de la Régie SNE77 à :

- Section de fonctionnement : 7 972 130,08 €
- Section d'investissement : 1 761 801,92 €

Soit un Budget global de 9 733 932,00 €

Vu la présentation du budget supplémentaire

Après délibération, le comité syndical **ADOpte** à l'unanimité le Budget Supplémentaire 2025

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Claire CRAPART
(signature électronique)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20008702100024	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune S2EAN- REGIE SNE77
--	--

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES PROVINS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (2)

BUDGET : Budget Annexe S2E77 - REGIE SNE 77 (3)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	27
A3.2 - Etalement des provisions	28
A4.1 - Equilibre des opérations financières	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	33
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	34
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	35
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	36

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 259 955,08	10 500,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 249 455,08
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 259 955,08	1 259 955,08

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 143 955,08	1 294 301,92
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	54 446,57	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 95 900,27	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 294 301,92	1 294 301,92

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 554 257,00	2 554 257,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 822 850,00	0,00	142 000,00	142 000,00	2 964 850,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 935 000,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00	1 905 000,00
014	Atténuations de produits	1 349 325,00	0,00	0,00	0,00	1 349 325,00
65	Autres charges de gestion courante	45 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	47 500,00
Total des dépenses de gestion des services		6 152 675,00	0,00	114 000,00	114 000,00	6 266 675,00
66	Charges financières	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles	17 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	19 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	73 500,00		0,00	0,00	73 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 244 675,00	0,00	116 000,00	116 000,00	6 360 675,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	167 500,00		1 143 955,08	1 143 955,08	1 311 455,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	300 000,00		0,00	0,00	300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		467 500,00		1 143 955,08	1 143 955,08	1 611 455,08
TOTAL		6 712 175,00	0,00	1 259 955,08	1 259 955,08	7 972 130,08

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 972 130,08
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 623 675,00	0,00	2 000,00	2 000,00	6 625 675,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
Total des recettes de gestion des services		6 686 675,00	0,00	2 000,00	2 000,00	6 688 675,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 000,00	0,00	8 500,00	8 500,00	14 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	19 500,00		0,00	0,00	19 500,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 712 175,00	0,00	10 500,00	10 500,00	6 722 675,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 712 175,00	0,00	10 500,00	10 500,00	6 722 675,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 249 455,08
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 972 130,08
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 611 455,08
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	26 000,00
21	Immobilisations corporelles	446 000,00	54 446,57	1 122 955,08	1 122 955,08	1 623 401,65
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		451 000,00	54 446,57	1 143 955,08	1 143 955,08	1 649 401,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 500,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		16 500,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		467 500,00	54 446,57	1 143 955,08	1 143 955,08	1 665 901,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		467 500,00	54 446,57	1 143 955,08	1 143 955,08	1 665 901,65

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	95 900,27
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 761 801,92
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	150 346,84	150 346,84	150 346,84
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	150 346,84	150 346,84	150 346,84
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	150 346,84	150 346,84	150 346,84
021	Virement de la section d'exploitation (4)	167 500,00		1 143 955,08	1 143 955,08	1 311 455,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	300 000,00		0,00	0,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		467 500,00		1 143 955,08	1 143 955,08	1 611 455,08
TOTAL		467 500,00	0,00	1 294 301,92	1 294 301,92	1 761 801,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 761 801,92
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

1 611 455,08

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	142 000,00		142 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	-30 000,00		-30 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00		2 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 143 955,08	1 143 955,08
Dépenses d'exploitation – Total		116 000,00	1 143 955,08	1 259 955,08

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 259 955,08
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	21 000,00	0,00	21 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 177 401,65	0,00	1 177 401,65
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 198 401,65	0,00	1 198 401,65

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	95 900,27
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 294 301,92
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 000,00		2 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 500,00	0,00	8 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		10 500,00	0,00	10 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 249 455,08
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 259 955,08
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 143 955,08	1 143 955,08
Recettes d'investissement – Total		0,00	1 143 955,08	1 143 955,08

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	150 346,84
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 294 301,92
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 822 850,00	142 000,00	142 000,00
605	Achats d'eau	540 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	470 500,00	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	110 000,00	-6 000,00	-6 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	285 000,00	33 000,00	33 000,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	0,00	0,00
6066	Carburants	100 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	213 200,00	-35 000,00	-35 000,00
611	Sous-traitance générale	106 000,00	7 000,00	7 000,00
6132	Locations immobilières	35 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	38 000,00	13 000,00	13 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 500,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	75 000,00	15 000,00	15 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	78 500,00	6 500,00	6 500,00
61551	Entretien matériel roulant	60 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	26 000,00	31 000,00	31 000,00
6156	Maintenance	45 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	20 500,00	40 000,00	40 000,00
6168	Autres	66 750,00	-40 000,00	-40 000,00
618	Divers	36 300,00	4 000,00	4 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 200,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	2 400,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 500,00	28 000,00	28 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	0,00	0,00
6248	Divers	46 000,00	20 000,00	20 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	65 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	4 500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	60 500,00	-14 500,00	-14 500,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	500,00	0,00	0,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressou	280 000,00	30 000,00	30 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 935 000,00	-30 000,00	-30 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	120 000,00	-30 000,00	-30 000,00
6331	Versement de mobilité	18 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 500,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	903 500,00	0,00	0,00
6412	Congés payés	100 000,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	190 000,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	5 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	300 000,00	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	20 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	190 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	22 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	10 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	50 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	1 349 325,00	0,00	0,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	49 325,00	0,00	0,00
701269	Reversement à l'agence de l'eau - Redeva	1 300 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 500,00	2 000,00	2 000,00
6518	Autres	5 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6542	Créances éteintes	10 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	500,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		6 152 675,00	114 000,00	114 000,00
66	Charges financières (b) (8)	1 500,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 500,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	17 000,00	2 000,00	2 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	73 500,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	53 500,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	20 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 244 675,00	116 000,00	116 000,00
023	Virement à la section d'investissement	167 500,00	1 143 955,08	1 143 955,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	300 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	300 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		467 500,00	1 143 955,08	1 143 955,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		467 500,00	1 143 955,08	1 143 955,08
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 712 175,00	1 259 955,08	1 259 955,08

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 259 955,08
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	80,19
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	80,19
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	50 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	50 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 623 675,00	2 000,00	2 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	4 060 000,00	30 000,00	30 000,00
70118	Autres ventes d'eau	35 000,00	0,00	0,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	49 325,00	0,00	0,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	1 300 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	308 800,00	-28 000,00	-28 000,00
7068	Autres prestations de services	828 750,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	41 800,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	13 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 686 675,00	2 000,00	2 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	6 000,00	8 500,00	8 500,00
7711	Dépôts et pénalités perçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	7 500,00	7 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	19 500,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	19 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 712 175,00	10 500,00	10 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 712 175,00	10 500,00	10 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 249 455,08
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 259 955,08
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	5 000,00	21 000,00	21 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	5 000,00	21 000,00	21 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	446 000,00	1 122 955,08	1 122 955,08
21561	Service de distribution d'eau	355 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	60 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	31 000,00	-21 000,00	-21 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 143 955,08	1 143 955,08
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		451 000,00	1 143 955,08	1 143 955,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 500,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	16 500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		16 500,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		467 500,00	1 143 955,08	1 143 955,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		467 500,00	1 143 955,08	1 143 955,08

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	54 446,57
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	95 900,27
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 294 301,92
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	150 346,84	150 346,84
1068	Autres réserves	0,00	150 346,84	150 346,84
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	150 346,84	150 346,84
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	150 346,84	150 346,84
021	Virement de la section d'exploitation	167 500,00	1 143 955,08	1 143 955,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	300 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	2 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	4 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	1 000,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	700,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	203 800,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	300,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	200,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	70 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	12 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		467 500,00	1 143 955,08	1 143 955,08
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		467 500,00	1 143 955,08	1 143 955,08
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		467 500,00	1 294 301,92	1 294 301,92

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 294 301,92
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					250 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					250 000,00									
1173618	CRCAM BRIE PICARDIE	27/01/2020	2019-12-31	10/06/2020	250 000,00	F		0,790	0,790	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					250 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		174 011,54					16 363,78	1 326,30	0,00	72,65
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		174 011,54					16 363,78	1 326,30	0,00	72,65
1173618	N	0,00	A-1	174 011,54	10,25	F		0,790	16 363,78	1 326,30	0,00	72,65
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		174 011,54					16 363,78	1 326,30	0,00	72,65

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	174 011,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Ouvrages pour captage, transport et traitement eau potable	60	28/01/2019
L	Canalisations d'adduction d'eau potable	60	28/01/2019
L	Batiment durable Château Eau	50	28/01/2019
L	Installation de voirie	20	28/01/2019
L	Lagune et autres bassins géotextile	20	28/01/2019
L	Appareil de levage, ascenseur	20	28/01/2019
L	Agencement et aménagement de terrain	15	28/01/2019
L	Agencement et aménagement de Batiment	10	28/01/2019
L	Pompes, Appareils électromécaniques	10	28/01/2019
L	Equipements garage et ateliers	10	28/01/2019
L	Mobilier de Bureau	10	28/01/2019
L	Engins de travaux public	6	28/01/2019
L	Véhicules	6	28/01/2019
L	Frais d'études et d'insertion non suivis de réalisations	5	28/01/2019
L	Organe de régulation (électronique, capteur)	8	28/01/2019
L	Compteurs	15	28/01/2019
L	Appareil de laboratoire, de bureau, outillage, petit matériel	5	28/01/2019
L	Matériel informatique	3	28/01/2019
L	Logiciel	2	28/01/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Pour charges à répartir sur plusieurs exercices	Renouvellement réactifs stations de traitement	68 000,00	0	34 000,00	0,00	34 000,00
Pour dépréciation des comptes clients	provision 2025 pour dépréciation	50 000,00	0	30 000,00	0,00	20 000,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-95 900,27	-95 900,27	-95 900,27
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	54 446,57	-54 446,57	-54 446,57	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	54 446,57	-150 346,84	-150 346,84	-95 900,27

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	150 346,84	150 346,84	150 346,84
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	54 446,57	-150 346,84	-150 346,84	-95 900,27
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	54 446,57	0,00	0,00	54 446,57

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	16 500,00	0,00	0,00	16 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	467 500,00	1 143 955,08	1 143 955,08	1 611 455,08
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	451 000,00	1 143 955,08	1 143 955,08	1 594 955,08

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 16 500,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		16 500,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	16 500,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 467 500,00	1 143 955,08	VI 1 143 955,08
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		467 500,00	1 143 955,08	1 143 955,08
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	2 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	4 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	1 000,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	700,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	203 800,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	300,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	200,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	70 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	12 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	167 500,00	1 143 955,08	1 143 955,08

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	17 690,08
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	17 690,08
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 722 675,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,26

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	4,00	0,00	4,00
Secrétaire Administrative	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Techn Facturation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicienne Administrative		3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,00	0,00	24,00	6,00	0,00	6,00
Agent Clientèle		4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Agent chercheur de fuites		2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Agent réseaux Eau	C	9,00	0,00	9,00	3,00	0,00	3,00
Directeur Exploitation		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Electromécanicien		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Responsable Clientèle		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Responsable Exploitation	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable Réseaux	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Réseaux		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien production	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		32,00	0,00	32,00	10,00	0,00	10,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 132

Nombre de membres présents : 78

Nombre de suffrages exprimés : 79

VOTES :

Pour : 79

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 19/09/2025

Présenté par (1), la présidente Claire CRAPANT
A le 19/09/2025
(1), Naison Rouge le 29/09/2025Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Comité Syndical
A, le 19/09/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGGOUN Omar	
AGNUS Didier	
AMABLE Christelle	
ANGLIO Laura	
ARTHUR Olivier	
BAALI CHERIF Cherifa	
BACHELET Stéphane	
BALDUCCI Alain	
BALLAGUET Jean-Pierre	
BANNE Pascal	
BARTHE Christiane	
BEAUJEAN Serge	
BELLACHE Chantal	
BENECH Jérôme	
BENOIST Alain	
BERTHEAU Florence	
BERTHEREAU Philippe	
BERTHOMIER Gérard	
BIGOT Jean-Yves	
BLANC Chrystelle	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGGOUN Omar	
AGNUS Didier	
AMABLE Christelle	
ANGLIO Laura	
ARTHUR Olivier	
BAALI CHERIF Cherifa	
BACHELET Stéphane	
BALDUCCI Alain	
BALLAGUET Jean-Pierre	
BANNE Pascal	
BARTHE Christiane	
BEAUJEAN Serge	
BELLACHE Chantal	
BENECH Jérôme	
BENOIST Alain	
BERTHEAU Florence	
BERTHEREAU Philippe	
BERTHOMIER Gérard	
BIGOT Jean-Yves	
BLANC Chrystelle	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

BLANCHARD Flavien	
BOIZIEAU Marie-Céleste	
BONICI Claude	
BONTOUR Alain	
BONTOUR Thierry	
BOUCHASSON Dominique	
BOULET Christine	
BOULLOT Alain	
BOURDON Louis	
BOUTONNET Estelle	
BOUVRAIN Xavier	
BROCHOT Sandrine	
BRODARD Yves	
BUOT Julie	
CAFFIAUX Thomas	
CALUCH Laurent	
CANAPI Marie-Pierre	
CAPMARTY André	
CAPOEN Pascal	
CARELLA Cyril	
CARLIER Dominique	
CARRASCO Alain	
CARVALHO Sandra	
CASSAGNE Philippe	
CASTAING Denis	
CAUMARTIN Pierre	
CHANEAU Francis	
CHAMPEL Jean	
CHAMPENOIS Christian	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

BLANCHARD Flavien	
BOIZIEAU Marie-Céleste	
BONICI Claude	
BONTOUR Alain	
BONTOUR Thierry	
BOUCHASSON Dominique	
BOULET Christine	
BOULLOT Alain	
BOURDON Louis	
BOUTONNET Estelle	
BOUVRAIN Xavier	
BROCHOT Sandrine	
BRODARD Yves	
BUOT Julie	
CAFFIAUX Thomas	
CALUCH Laurent	
CANAPI Marie-Pierre	
CAPMARTY André	
CAPOEN Pascal	
CARELLA Cyril	
CARLIER Dominique	
CARRASCO Alain	
CARVALHO Sandra	
CASSAGNE Philippe	
CASTAING Denis	
CAUMARTIN Pierre	
CHAIENAU Francis	
CHAMPEL Jean	
CHAMPENOIS Christian	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

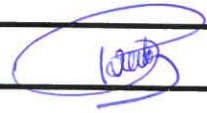
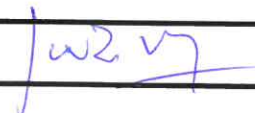
IV
D

CHAPLOT Jean-Luc	
CHAPOTOT Thomas	
CHARLE Daniel	
CHARPENTIER Cécile	
CHARPIGNON Alain	
CHAUMONT Jacques	
CHERON Emmanuel	
CIOTTI Martine	
CLAUSS Georges	
CLAY Déborah	
CLOOTENS Hervé	
COGNYL Gérard	
COIBION Frédéric	
COLLIGNON Daniele	
CRAPART Claire	
DAL PAN Gilbert	
DANE James	
DAVY Jérôme	
DE BISSCHOP Bertrand	
DE CLERCK Christophe	
DE MEULENAERE Alexandre	
DE ROUX Julie	
DE VESTELE Philippe	
DELETTRE Isabelle	
DELPUECH Laurent	
DEMAISON Laurent	
DENORMANDIE Roger	
DERVIN José	
DESESSARD Martine	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

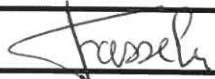
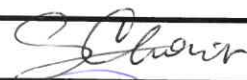
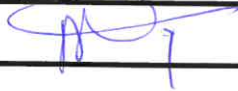
IV
D

CHAPLOT Jean-Luc	
CHAPOTOT Thomas	
CHARLE Daniel	
CHARPENTIER Cécile	
CHARPIGNON Alain	
CHAUMONT Jacques	
CHERON Emmanuel	
CIOTTI Martine	
CLAUSS Georges	
CLAY Déborah	
CLOOTENS Hervé	
COGNYL Gérard	
COIBION Frédéric	
COLLIGNON Daniele	
CRAPART Claire	
DAL PAN Gilbert	
DANE James	
DAVY Jérôme	
DE BISSCHOP Bertrand	
DE CLERCK Christophe	
DE MEULENAERE Alexandre	
DE ROUX Julie	
DE VESTELE Philippe	
DELETTRE Isabelle	
DELPUECH Laurent	
DEMAISON Laurent	
DENORMANDIE Roger	
DERVIN José	
DESESSARD Martine	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

DESSOLES Mélyna	
DHOOSCHE Sylvette	
DIQUAS Camille	
DOMARD Muriel	
DORMION Jean-Claude	
DOS SANTOS Jacques	
DUBECQ Dominique	
DUCOUP Thierry	
ESCULIER Dorys	
EUGENE Jean-Baptiste	
FABRE Dominique	
FABRY Marc	
FADIN Joël	
FARIVAR Parastou	
FASSELER Philippe	
FASSIER Delphine	
FLAMEY Francis	
FLON Justine	
FLON Martine	
FORET Sylvie	
FORGET Michel	
FRANCO Evelyne	
FRISSON Thierry	
GALAND Yvette	
GALLOIS Catherine	
GARNIER Olivier	
GAUCHER Olivier	
GAUFILLIER Dominique	
GAY Colette	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

DESSOLES Mélyna	
DHOOSCHE Sylvette	
DIQUAS Camille	
DOMARD Muriel	
DORMION Jean-Claude	
DOS SANTOS Jacques	
DUBECQ Dominique	
DUCOUP Thierry	
ESCULIER Dorys	
EUGENE Jean-Baptiste	
FABRE Dominique	
FABRY Marc	
FADIN Joël	
FARIVAR Parastou	
FASSELER Philippe	
FASSIER Delphine	
FLAMEY Francis	
FLON Justine	
FLON Martine	
FORET Sylvie	
FORGET Michel	
FRANCO Evelyne	
FRISSON Thierry	
GALAND Yvette	
GALLOIS Catherine	
GARNIER Olivier	
GAUCHER Olivier	
GAUFILLIER Dominique	
GAY Colette	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

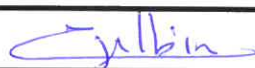
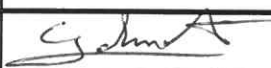
D

GELSUMINI Patrick	
GERMANN Francoise	
GILBIN Catherine	
GIMENO Isabelle	
GIRAUDOT Francis	
GOBARD Eric	
GOBINOT José	
GODRON Guy	
GRAIN Thierry	
GRENET-LAFFONT Denis	
GRYMONPREZ Jean	
GUELARD Olivier	
GUERINOT Laurence	
GUERTAULT Jacky	
GUIGNIER Marie-France	
GUILLETTE Christine	
GUILVERT Pascal	
GUIZOUARN François	
HANNETON Alain	
HERMANS Emric	
HIERNARD Thierry	
HORVATH Pascal	
HOTIN-LETANG Julie	
HOUDAYER Sébastien	
HOUE Nicolas	
HUBERT André	
HUBERT Joël	
JACQUEMINET Joël	
JAMBUT Gérard	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

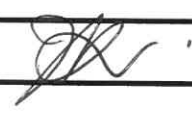
D

GELSUMINI Patrick	
GERMANN Francoise	
GILBIN Catherine	
GIMENO Isabelle	
GIRAUDOT Francis	
GOBARD Eric	
GOBINOT José	
GODRON Guy	
GRAIN Thierry	
GRENET-LAFFONT Denis	
GRYMONPREZ Jean	
GUELARD Olivier	
GUERINOT Laurence	
GUERTAULT Jacky	
GUIGNIER Marie-France	
GUILLETTE Christine	
GUILVERT Pascal	
GUIZOUARN François	
HANNETON Alain	
HERMANS Emric	
HIERNARD Thierry	
HORVATH Pascal	
HOTIN-LETANG Julie	
HOUDAYER Sébastien	
HOUE Nicolas	
HUBERT André	
HUBERT Joël	
JACQUEMINET Joël	
JAMBUT Gérard	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

JIBRIL Abdelhafid	
JORAND Michel	
JOSEPH Cécile	
JOUNIAUX Olivier	
KAPLUN BELLINI Franck	
KLEINRICHERT Patrice	
KURAS Leslie	
LABATUT Jean-Luc	
LABONNE Bernard	
LAGAN Thomas	
LAMOTTE Xavier	
LANGLET Bernard	
LATTANZIO Giuseppe	
LAVENKA Olivier	
LAWSON Latevi	
LEBAT Patrick	
LEBLANC Pierrette	
LECOQ Claude	
LECORRE Raymond	
LEFEBVRE Alain	
LEFEVRE Christophe	
LEGENDRE Isabelle	
LEGRAND Martine	
LEGRAND Michel	
LEGROS Lionel	
LEMAIRE Alain	
LEMAIRE Ingrid	
LEMORE Christine	
LEMOT Eric	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

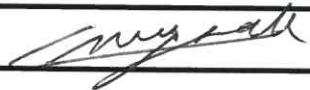
D

JIBRIL Abdelhafid	
JORAND Michel	
JOSEPH Cécile	
JOUNIAUX Olivier	
KAPLUN BELLINI Franck	
KLEINRICHERT Patrice	
KURAS Leslie	
LABATUT Jean-Luc	
LABONNE Bernard	
LAGAN Thomas	
LAMOTTE Xavier	
LANGLET Bernard	
LATTANZIO Giuseppe	
LAVENKA Olivier	
LAWSON Latevi	
LEBAT Patrick	
LEBLANC Pierrette	
LECOQ Claude	
LECORRE Raymond	
LEFEBVRE Alain	
LEFEVRE Christophe	
LEGENDRE Isabelle	
LEGRAND Martine	
LEGRAND Michel	
LEGROS Lionel	
LEMAIRE Alain	
LEMAIRE Ingrid	
LEMORE Christine	
LEMOT Eric	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

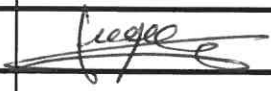
D

LEQUESNE Virginie	
LETERRIER Carine	
LUCE Laure	
LUQUOT Cécile	
LUQUOT Gil	
MAINFROY Marie-Christine	
MARCHAND François	
MARGOUILLA Jean Pierre	
MARICHAL Michel	
MAROT Aymeric	
MARTIN Josiane	
MARTIN José	
MARTINEZ Jean-Pierre	
MAURY Yannick	
MAZZUCHELLI Olivier	
MEDJANI Nadia	
MENARD Sophie	
MICHEL Nathalie	
MICHELOT Bernard	Poussin CC 
MICHOT Jean	
MILLET Jérôme	
MOIGNOUX Gabriel	
MOINIER Lionel	
MONBEIG Pierre-Dominique	
MORIN François	
NAVARRETE Antonio	
NEYRINCK Alexandre	
NOUZE Jean-Francois	
OUVRE Michel	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

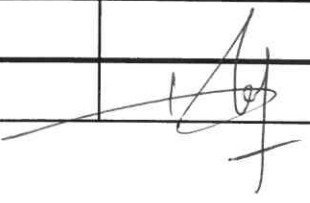
D

LEQUESNE Virginie	
LETERRIER Carine	
LUCE Laure	
LUQUOT Cécile	
LUQUOT Gil	
MAINFROY Marie-Christine	
MARCHAND François	
MARGOUILLA Jean Pierre	
MARICHAL Michel	
MAROT Aymeric	
MARTIN Josiane	
MARTIN José	
MARTINEZ Jean-Pierre	
MAURY Yannick	
MAZZUCHELLI Olivier	
MEDJANI Nadia	
MENARD Sophie	
MICHEL Nathalie	
MICHELOT Bernard	
MICHOT Jean	
MILLET Jérôme	
MOIGNOUX Gabriel	
MOINIER Lionel	
MONBEIG Pierre-Dominique	
MORIN François	
NAVARRETE Antonio	
NEYRINCK Alexandre	
NOUZE Jean-Francois	
OUVRE Michel	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

PACHOT Joël	
PAIX Josiane	
PANNIER Michèle	
PATIN Jean-Raymond	
PATOUX Hervé	
PATRON Hervé	
PATUREAU Pascal	
PEIGNOT Pierre	
PELLICIARI Bruno	
PERNEL Fabien	
PEROTIN Michaël	
PERRIN Carole	
PERRIN Catherine	
PERRIN Olivier	
PERRINO Fabien	
PETIT Dominique	
PETROFFE Frédérique	
PHILIPPE Jean-Marie	
PICCOLO Francis	
PIERRU Hugo	
PITA Tony	
PODOROJNIY Anastasia	
PORFAL Marc	
POULAIN Michel	
PRADOUX Delphine	
PRON Philippe	
QUERE Catherine	
RAHAULT Sébastien	
RAY Daniel	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

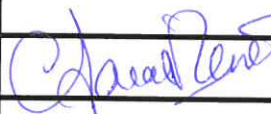
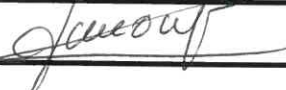
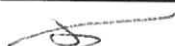
D

PACHOT Joël	
PAIX Josiane	
PANNIER Michèle	
PATIN Jean-Raymond	
PATOUX Hervé	
PATRON Hervé	
PATUREAU Pascal	
PEIGNOT Pierre	
PELLICIARI Bruno	
PERNEL Fabien	
PEROTIN Michaël	
PERRIN Carole	
PERRIN Catherine	
PERRIN Olivier	
PERRINO Fabien	
PETIT Dominique	
PETROFFE Frédérique	
PHILIPPE Jean-Marie	
PICCOLO Francis	
PIERRU Hugo	
PITA Tony	
PODOROJNIY Anastasia	
PORFAL Marc	
POULAIN Michel	
PRADOUX Delphine	
PRON Philippe	
QUERE Catherine	
RAHAULT Sébastien	
RAY Daniel	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

REMBLIER Stéphane	
RENAULT Gilles	
RIBAUT Marie-Pierre	
ROCH Michel	
RONDEAU Jean-Luc	
ROUSSEAU Michael	
ROUSSEL VERONIQUE	
RUYSSCHAERT David	
SAINT-CENE Christine	
SALA Patrick	
SANTUS Pascal	
SAUNIER Denis	
SENSI Philippe	
SGARD Jean-Sébastien	
SIMON Dominique	
SIMONY Jacques	
SIVANNE Evelyne	
SOULEYREAU Patricia	
SPARACINO Virginie	
STOLL Bertrand	
TALBOURDET Dominique	
TALFUMIER Daniel	
TAUSTE Pedro	
THIEBLEMONT Gilles	
THIENARD Gérard	
THOMINET Nicolas	
TORPIER Eric	
TOURBET-LEROY Claude	
VAN DER SCHUEREN James	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

REMBLIER Stéphane	
RENAULT Gilles	
RIBAUT Marie-Pierre	
ROCH Michel	
RONDEAU Jean-Luc	
ROUSSEAU Michael	
ROUSSEL VERONIQUE	
RUYSSCHAERT David	
SAINT-CENE Christine	
SALA Patrick	
SANTUS Pascal	
SAUNIER Denis	
SENSI Philippe	
SGARD Jean-Sébastien	
SIMON Dominique	
SIMONY Jacques	
SIVANNE Evelyne	
SOULEYREAU Patricia	
SPARACINO Virginie	
STOLL Bertrand	
TALBOURDET Dominique	
TALFUMIER Daniel	
TAUSTE Pedro	
THIEBLEMONT Gilles	
THIENARD Gérard	
THOMINET Nicolas	
TORPIER Eric	
TOURBET-LEROY Claude	
VAN DER SCHUEREN James	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES**D**

VAN LANDEGHEM Jean-Marie	
VANCOILLIE Jacky	<i>Vancoillie</i>
VANHOUTTE Sandrine	
VERRIER Didier	
VICQUENAULT Nadège	
VIGNERON Alexandra	
VILLIERS Nadine	
VINCENT Gérard	
VITTI Jean-Charles	
VOISEMBERT Pierre	
VOLLEREAU Virginie	
WALLE François	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

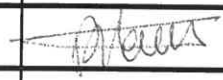
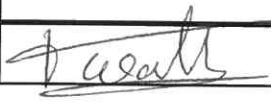
(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

VAN LANDEGHEM Jean-Marie	
VANCOILLIE Jacky	
VANHOUTTE Sandrine	
VERRIER Didier	
VICQUENAU Nadege	
VIGNERON Alexandra	
VILLIERS Nadine	
VINCENT Gérard	
VITTI Jean-Charles	
VOISEMBERT Pierre	
VOLLEREAU Virginie	
WALLE François	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

préfecture le 2/10/2025

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

A Naison Rouge le 2/10/2025
la présidente
Claire CRAPANT


REGIE SNE 77
BP 9 - 23 rue Pasteur
77510 REBAIS
Tél. 01.64.04.51.37 - Fax 01.64.20.92.21